

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes de sociétés

Période close le 30 juin 2018

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers semestriels ou annuels du Portefeuille. Si les états financiers semestriels ou annuels du Portefeuille ne vous sont pas envoyés en même temps que le présent rapport, vous pourrez en obtenir un exemplaire gratuitement, sur demande, en appelant au 1 855 852-1026, en nous envoyant un courriel à contact.centre@bmo.com, en nous écrivant à BMO Gestion privée de placements inc., 1 First Canadian Place, 100 King St. W., 41st Floor, Toronto (Ontario) M5X 1A1, ou en visitant notre site Web à www.bmo.com/banqueprivée ou le site de SEDAR à www.sedar.com. Vous pouvez également communiquer avec nous par l'un de ces moyens pour demander un exemplaire des politiques et des procédures de vote par procuration du Portefeuille, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

BMO Gestion privée de placements inc. (BGPI ou le « gestionnaire »), gestionnaire et gestionnaire de portefeuille, est responsable de la gestion de l'ensemble des activités, des placements et de l'administration des Portefeuilles BMO privé et a recours aux services de BMO Gestion d'actifs inc. (BMO GA inc. ou le « sous-conseiller ») à titre de sous-conseiller du Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes de sociétés (le « Portefeuille »).

Résultats

Pour le semestre clos le 30 juin 2018, le Portefeuille a dégagé un rendement de 0,54 %, après déduction des frais. En comparaison, l'indice de référence mixte du Portefeuille, composé à 50 % de l'indice obligataire société à court terme FTSE TMX Canada et à 50 % de l'indice obligataire société à moyen terme FTSE TMX Canada, a affiché un rendement total de 0,52 % pour la même période.

Après avoir récupéré une partie des pertes d'emploi de janvier, qui pourraient être attribuables en partie à la hausse du salaire minimum en Ontario, l'économie canadienne a affiché des données d'emploi en baisse au deuxième trimestre de 2018. Tandis que l'indice des directeurs d'achat du secteur manufacturier canadien dénotait une amélioration de l'activité manufacturière, la Banque du Canada (BdC) a interrompu ses hausses de taux d'intérêt après janvier, devant les inquiétudes

grandissantes relatives au commerce mondial. Bien que les négociations de l'Accord de libre-échange nord-américain se poursuivaient, les États-Unis ont imposé des tarifs sur les importations d'acier et d'aluminium de plusieurs pays, dont le Canada. La courbe de rendement canadienne s'est aplanie alors que les taux d'intérêt à long terme ont chuté et les taux d'intérêt à court terme ont augmenté. Les récentes données économiques indiquent une activité économique plus faible que prévu, notamment dans les ventes au détail et les prix à la consommation. Quoi qu'il en soit, les marchés ont continué à s'attendre à ce que la BdC relève le taux d'intérêt en juillet. Dans l'ensemble, le marché canadien des obligations à court terme et celui des obligations à moyen terme, que reflètent l'indice obligataire global à court terme FTSE TMX Canada et l'indice obligataire global à moyen terme FTSE TMX Canada, ont progressé de 0,5 % et de 0,3 %, respectivement. Les écarts de rendement des obligations de sociétés canadiennes se sont creusés, toutes échéances confondues, car le rendement des obligations de sociétés a été inférieur à celui des obligations d'État.

Les obligations à court terme ont généralement contribué au rendement du Portefeuille au cours de la période. Les obligations à court terme du secteur de l'énergie et les obligations à court et à moyen terme du secteur des industries ont également favorisé le rendement, tout comme les obligations de sociétés notées BBB.

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes de sociétés

Les obligations à moyen terme ont nuï au rendement du Portefeuille, alors que les écarts de taux (le rendement en revenu additionnel des obligations de sociétés par rapport aux obligations du gouvernement du Canada à échéances similaires) se sont creusés. Le secteur de la finance a aussi nuï au rendement.

Pour en savoir plus sur le rendement à long terme et la composition du Portefeuille, veuillez consulter les sections Rendement passé et Sommaire du portefeuille du présent document.

Événements récents

Le sous-conseiller est d'avis que la BdC devrait encore relever les taux d'intérêt en 2018, mais à un rythme moins rapide que la Réserve fédérale américaine. L'économie canadienne est un peu à la traîne, étant donné les craintes d'une guerre commerciale à l'échelle mondiale, surtout en ce qui a trait à la précarité de ses relations avec les États-Unis. L'économie canadienne reste dépendante du prix du pétrole ainsi que de la stabilité de l'immobilier.

Le sous-conseiller croit que le Portefeuille est bien structuré pour tirer parti d'un contexte de hausse des taux d'intérêt, puisque le risque de taux d'intérêt est diversifié par ses placements à durée plus courte (sensibilité aux taux d'intérêt). De plus, les titres de créance du Portefeuille lui offriront une certaine protection si les taux d'intérêt continuent de monter.

La BdC a relevé le taux de financement à un jour de 25 points de base, soit de 1,25 % à 1,50 %, le 11 juillet 2018.

Entrée en vigueur de l'International Financial Reporting Standard 9 (IFRS 9) :

Le Portefeuille a adopté de manière rétrospective IFRS 9 avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018. La nouvelle norme exige que les actifs soient comptabilisés au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) selon l'évaluation du modèle économique que suit le Portefeuille pour la gestion de ses actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Portefeuille, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Le

gestionnaire a évalué le modèle économique du Portefeuille, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Il estime pour l'instant que la comptabilisation à la JVRN conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements du Portefeuille.

À la transition à IFRS 9, les actifs financiers et passifs financiers du portefeuille de placements du Portefeuille ont été classés à la JVRN. Ce classement diffère de celui sous IAS 39 pour les actifs et passifs financiers qui étaient auparavant classés comme étant détenus à des fins de transaction; par conséquent, des modifications ont été apportées au classement des actifs et passifs financiers à la transition à IFRS 9. Aucun changement n'a toutefois été apporté à la méthode d'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers à la transition à IFRS 9.

Opérations avec des parties liées

La Société de fiducie BMO, filiale indirecte entièrement détenue par la Banque de Montréal (BMO), est le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Portefeuille tandis que BGPPI en est le gestionnaire. À l'occasion, BGPPI peut conclure, au nom du Portefeuille, des opérations ou des accords avec ou mettant en cause d'autres membres de BMO Groupe financier ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au Portefeuille (chacun, une « partie liée » et collectivement, les « parties liées »). Cette section décrit brièvement les opérations entre le Portefeuille et une partie liée. Tous les conflits d'intérêts sont signalés au comité d'examen indépendant (CEI). Le rôle principal du CEI est de déterminer si la mesure proposée par le gestionnaire aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille. Le CEI a examiné les relations avec les parties liées décrites ci-après et a formulé une recommandation favorable selon laquelle ces relations aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Sous-conseiller

BGPPI a retenu les services de BMO GA inc., une partie liée, pour fournir des conseils en placement et prendre des décisions de placement pour le Portefeuille. BMO GA inc. touche mensuellement des honoraires de sous-conseiller dont le montant est fonction de l'actif sous gestion. BMO GA inc. est rémunérée par BGPPI.

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes de sociétés

Achat et vente de titres

Placements dans des titres de créance de la Banque de Montréal sur le marché secondaire, placements dans des titres de créance de la Banque de Montréal dans le cadre d'un placement initial, placements dans des titres pour lesquels une partie liée agit comme preneur ferme ou contrepartiste et opérations interfonds

Au cours de la période, le gestionnaire s'est fondé sur l'approbation à titre d'instruction permanente du CEI du Portefeuille en ce qui concerne les opérations avec des parties liées suivantes :

- a) des placements dans des titres de créance de BMO, membre du groupe du gestionnaire, sur le marché secondaire;
- b) des placements dans des titres de créance de BMO, membre du groupe du gestionnaire, dans le cadre d'un placement initial;
- c) des placements dans une catégorie de titres de créance non gouvernementaux ou d'actions d'un émetteur, pendant la période de placement de ces titres auprès du public ou pendant la période de 60 jours suivant la période de placement, alors que BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, agissait à titre de preneur ferme dans le cadre du placement de ces titres;
- d) des opérations sur le marché secondaire, sur des titres de créance pour lesquels BMO Nesbitt Burns Inc. agit pour le Portefeuille à titre de contrepartiste;
- e) des opérations interfonds;

(chacune de ces opérations étant une « opération avec des parties liées »).

Conformément à l'approbation à titre d'instruction permanente du CEI, lorsqu'ils décident d'effectuer une opération avec des parties liées pour le Portefeuille, le gestionnaire et le sous-conseiller du Portefeuille doivent respecter les politiques et les procédures écrites du gestionnaire qui régissent les opérations avec des parties liées, et faire périodiquement rapport au CEI, en indiquant chaque cas où le gestionnaire ou le sous-conseiller s'est fondé sur l'approbation à titre d'instruction permanente et en précisant si l'opération visée a été conforme aux politiques et aux procédures en vigueur.

Les politiques et les procédures applicables visent à assurer que l'opération avec des parties liées i) est effectuée sans aucune influence de BMO, de BMO Nesbitt Burns Inc., d'une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'un membre du même groupe, et ne tient compte d'aucune considération se rapportant à BMO, à BMO Nesbitt Burns Inc., à une entreprise associée avec BMO, de BMO Nesbitt Burns Inc. ou à un membre du même groupe, ii) représente un jugement porté par le gestionnaire ou le sous-conseiller sans autre considération que l'intérêt du Portefeuille, et iii) aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Frais de gestion de patrimoine

Les parts du Portefeuille sont offertes uniquement par l'entremise des services de gestion de patrimoine de BMO Groupe financier. Le fiduciaire, une partie liée, et le gestionnaire facturent des frais annuels à chaque investisseur pour les services de gestion de patrimoine offerts par l'entremise de BMO Groupe financier, ces frais étant calculés selon un barème dégressif variant entre 1,95 % et 0,20 % de l'actif sous gestion selon le type et la taille du portefeuille de placements de l'investisseur. Le montant réel des frais de gestion de patrimoine exigé de l'investisseur est déterminé en fonction du *Barème des frais contenu dans l'énoncé de politique de placement* de BGPPI, qui lui est remis en même temps que la convention de gestion des placements intervenue entre l'investisseur, le fiduciaire et BGPPI. Les frais sont payés directement par l'investisseur au fiduciaire et au gestionnaire. Le fiduciaire peut rémunérer les institutions financières et les représentants inscrits de BMO Groupe financier pour les recommandations de clients aux services de gestion de patrimoine.

Services aux porteurs de parts

Des parties liées fournissent certains services au Portefeuille. BGPPI est l'agent chargé de la tenue des registres du Portefeuille. Le fiduciaire et BGPPI sont rémunérés par le Portefeuille pour les services de garde et d'administration qu'ils fournissent. Les services d'administration comprennent la comptabilité des fonds, la tenue de livres et le traitement des ordres d'achat ou de rachat.

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes de sociétés

Les frais imputés au Portefeuille pendant les périodes s'établissaient comme suit :

	Période close le 30 juin 2018 (en milliers de dollars)	Période close le 30 juin 2017 (en milliers de dollars)
Services aux porteurs de parts	134	126

Frais de gestion

Aucuns frais de gestion ne sont imputés au Portefeuille. Le fiduciaire et le gestionnaire touchent des frais annuels de gestion de patrimoine des investisseurs pour les services de gestion de patrimoine offerts par l'entremise de BMO Groupe financier.

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes de sociétés

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Portefeuille et ont pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers du Portefeuille pour les périodes indiquées.

Actif net par part du Portefeuille ¹⁾	Semestre clos	Exercices clos les 31 décembre				
	le 30 juin 2018	2017	2016	2015	2014	2013
Actif net à l'ouverture de la période	\$ 10,23	10,37	10,44	10,46	10,27	10,66
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	\$ 0,14	0,27	0,28	0,29	0,27	0,45
Total des charges ²⁾	\$ (0,00)	(0,01)	(0,00)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Gains (pertes) réalisés pour la période	\$ (0,02)	0,03	0,06	0,04	0,02	0,17
Gains (pertes) latents pour la période	\$ (0,07)	(0,11)	(0,08)	(0,01)	0,17	(0,57)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités³⁾	\$ 0,05	0,18	0,26	0,31	0,45	0,04
Distributions :						
Revenu de placement (hors dividendes)	\$ 0,15	0,32	0,33	0,35	0,35	0,46
Dividendes	\$ —	—	—	—	—	—
Gains en capital	\$ —	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	\$ —	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distributions annuelles totales⁴⁾	\$ 0,15	0,32	0,33	0,35	0,35	0,46
Actif net à la clôture de la période	\$ 10,13	10,23	10,37	10,44	10,46	10,27

¹⁾ Ces données sont tirées des états financiers non audités et audités du Portefeuille.

²⁾ Comprend les commissions, les autres coûts de transactions du portefeuille et les retenues d'impôts.

³⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part entre l'ouverture et la clôture de la période.

⁴⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires	Semestre clos	Exercices clos les 31 décembre				
	le 30 juin 2018	2017	2016	2015	2014	2013
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	\$ 1 641 976	1 423 036	1 299 295	1 175 557	1 012 738	233 409
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾	162 167	139 054	125 328	112 648	96 804	22 727
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 0,04	0,04	0,04	0,05	0,05	0,05
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge ²⁾	% 0,15	0,15	0,16	0,16	0,17	0,18
Ratio des frais d'opérations ³⁾	% —	—	—	—	—	—
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁴⁾	% 16,36	37,29	56,69	27,41	63,21	89,28
Valeur liquidative par part	\$ 10,13	10,23	10,37	10,44	10,46	10,27

¹⁾ Données au 30 juin ou au 31 décembre des périodes indiquées, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (hors commissions et autres coûts de transactions du portefeuille) de la période indiquée; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du portefeuille; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Pour les périodes présentées ci-dessus, aucune commission ni aucun coût de transactions n'a été engagé par le Portefeuille. Par conséquent, le ratio des frais d'opérations pour chacune des périodes a été nul.

⁴⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller du Portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Portefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le portefeuille sont élevés au cours de l'exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes de sociétés

Rendement passé

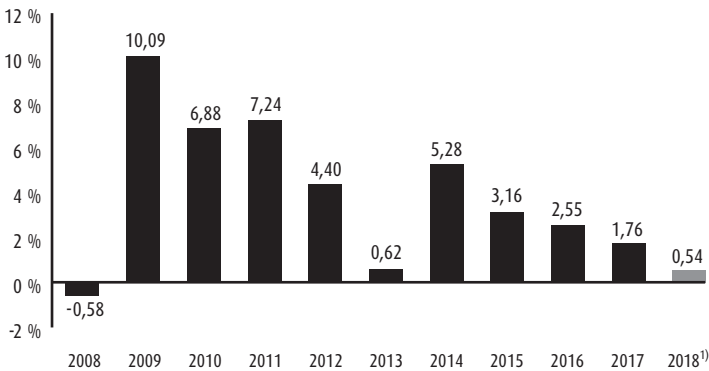
Généralités

Les données sur le rendement du Portefeuille supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts additionnelles du Portefeuille et elles sont fondées sur la valeur liquidative du Portefeuille.

Les données sur le rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais facultatifs qui auraient réduit le rendement le cas échéant. N'oubliez pas que le rendement passé du Portefeuille n'est pas une garantie de son rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente le rendement pour chacun des exercices indiqués et pour le semestre clos le 30 juin 2018, et illustre le rendement d'une année à l'autre. Il indique, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice.



¹⁾ Semestre clos le 30 juin 2018

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes de sociétés

Sommaire du portefeuille

30 juin 2018

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Obligations et débetures de sociétés	97,9
Titres adossés à des créances mobilières	1,5
Trésorerie/créances/dettes	0,6
Répartition totale du portefeuille	100,0

25 principaux titres en portefeuille Émetteur	% de la valeur liquidative
Banque Royale du Canada, billets de dépôt, premier rang, non garantis, 1,968 %, 2 mars 2022	1,5
La Banque Toronto-Dominion, billets de dépôt, premier rang, non garantis, 3,226 %, 24 juill. 2024	1,3
La Banque de Nouvelle-Écosse, billets de dépôt, premier rang, non garantis, 2,620 %, 2 déc. 2026	1,0
La Banque Toronto-Dominion, billets de dépôt, premier rang, non garantis, 1,909 %, 18 juill. 2023	1,0
La Banque de Nouvelle-Écosse, billets de dépôt, premier rang, non garantis, 2,290 %, 28 juin 2024	1,0
Alimentation Couche-Tard Inc., série 5, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 3,600 %, 2 juin 2025	0,9
TransCanada Trust, série 2017-A, billets, second rang, subalternes, rachetables, taux fixe/variable, 4,650 %, 18 mai 2077	0,9
La Banque de Nouvelle-Écosse, billets de dépôt, premier rang, non garantis, 3,100 %, 2 févr. 2028	0,8
Inter Pipeline Ltd., série 9, billets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 3,484 %, 16 déc. 2026	0,8
La Banque Toronto-Dominion, billets à moyen terme, subalternes, rachetables, taux fixe/variable, 3,224 %, 25 juill. 2029	0,8
Banque de Montréal, billets de dépôt, premier rang, non garantis, 2,840 %, 4 juin 2020	0,7
Banque de Montréal, billets de dépôt, premier rang, non garantis, 2,700 %, 11 sept. 2024	0,7

25 principaux titres en portefeuille Émetteur	% de la valeur liquidative
Banque Canadienne Impériale de Commerce, billets de dépôt, non garantis, 3,300 %, 26 mai 2025	0,7
Bell Canada, série M-41, billets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 3,550 %, 2 mars 2026	0,7
TransCanada PipeLines Limited, billets à moyen terme, premier rang, non garantis, rachetables, 3,300 %, 17 juill. 2025	0,7
TELUS Corporation, série CK, billets, non garantis, rachetables, 3,350 %, 1 ^{er} avr. 2024	0,7
Financière Sun Life inc., série 2016-2, débetures, subalternes, non garanties, rachetables, taux fixe/variable, 3,050 %, 19 sept. 2028	0,7
Banque Royale du Canada, billets de dépôt, premier rang, non garantis, 2,333 %, 5 déc. 2023	0,7
Husky Energy Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 3,550 %, 12 mars 2025	0,6
Wells Fargo Canada Corporation, billets à moyen terme, non garantis, 3,040 %, 29 janv. 2021	0,6
Trésorerie/créances/dettes	0,6
La Banque de Nouvelle-Écosse, billets de dépôt, premier rang, non garantis, 2,400 %, 28 oct. 2019	0,6
Banque Canadienne Impériale de Commerce, billets de dépôt, non garantis, 1,850 %, 14 juill. 2020	0,6
Les Compagnies Loblaw limitée, série 2023, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,860 %, 12 sept. 2023	0,6
Fairfax Financial Holdings Limited, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,700 %, 16 déc. 2026	0,6
Principaux titres en pourcentage de la valeur liquidative totale	19,8
Valeur liquidative totale	1 641 976 060 \$

Le sommaire du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées en permanence par le Portefeuille. Une mise à jour est disponible chaque trimestre.

Gestionnaire

BMO Gestion privée de placements inc.
1 First Canadian Place
100 King St. W., 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Fiduciaire

Société de fiducie BMO
1 First Canadian Place
100 King St. W., 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

BMO Banque privée fait partie de BMO Gestion de patrimoine et est un nom sous lequel les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements sont offerts par BMO Gestion privée de placements inc., une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque de Montréal, et les services de planification et de garde de valeurs ainsi que les services successoraux et fiduciaires sont offerts par la Société de fiducie BMO, une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. BMO Gestion de patrimoine est le nom sous lequel la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées offrent des produits et des services de gestion de patrimoine.

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements futurs, résultats, circonstances, rendements ou attentes qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. Par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Portefeuille peut investir et les risques décrits en détail dans le prospectus simplifié des Portefeuilles BMO privé. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Portefeuille, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, BMO Gestion privée de placements inc. ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser aucune déclaration prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, et décline expressément toute intention ou obligation de le faire, sauf si la loi applicable l'y oblige.

Les marques de commerce déposées de BMO (le médaillon contenant le M souligné) et de BMO Banque privée, ainsi que la marque de commerce de BMO Gestion de patrimoine appartiennent à la Banque de Montréal, utilisées sous licence.

www.bmo.com/banqueprivée

Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 1 855 852-1026